

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseils aux débutants

Juin 1982

Devant la tâche difficile de la rédaction de cette rubrique, j'aurais été tenté de me référer aux conseils judicieux de mes prédécesseurs, tous plus compétents les uns que les autres. L'honnêteté m'amène toutefois à vous livrer des commentaires de mon cru.

Si j'étais maître du temps, si je maîtrisais la météo, tout serait plus aisé. Il n'en est rien et c'est d'ailleurs mieux ainsi, car je ne pourrais satisfaire chacun. La faculté d'adaptation est un atout majeur de l'apiculteur, qui planifie ses travaux en fonction des humeurs du baromètre, de l'altitude et de la situation particulière de son rucher. Dans la famille, nous disposons de nombreuses ruches situées au pied du Jura, au Val-de-Ruz, au Val-de-Travers et à Chaumont, à plus de mille mètres d'altitude. Par ailleurs, la manière de conduire nos colonies est également influencée par la flore de l'endroit qui se développe de manière différenciée d'année en année.

Le départ de l'activité des abeilles est important pour toute la saison. Dans nos régions l'hivernage a été bon, et j'ai été émerveillé par la floraison magnifique des saules marsaults sur lesquels nos abeilles ont récolté non seulement du pollen, mais encore du nectar. Malheureusement, après quelques jours de beau temps, la bise, le froid et même la neige ont mis un terme à ces réjouissances.

Ces premiers beaux jours nous ont toutefois permis d'ouvrir quelques ruches, la température extérieure étant alors suffisante. Nous avons été surpris par la densité de la population, au point que certaines ruches auraient pu paraître à l'étroit. Un novice aurait certainement été tenté d'introduire des cadres, ce que nous nous sommes bien gardés de faire. En effet, si le couvain est déjà bien étendu, les nouvelles abeilles sont encore peu nombreuses, et les anciennes disparaissent à un rythme plus élevé que les naissances. Ceci conduit à une diminution de la population en compromettant le maintien de la température, alors que l'on doit encore craindre des retours de froid. Dans notre contrée, ce n'est qu'après la floraison de l'épine noire que le souci de maintenir les colonies au chaud

s'estompe, alors que la floraison des marronniers donne le coup d'envoi de la pose des premières hausses.

Au moment où j'écris ces lignes, les cerisiers et les érables commencent à fleurir. Tous les espoirs de miel de fleurs sont permis pour autant que les conditions climatiques demeurent favorables et que l'on intervienne de manière efficace contre l'essaimage.

En juin déjà, il convient de songer à préparer la seconde récolte, en se rappelant qu'un œuf ne donne naissance à une butineuse que 40 jours plus tard. Il faudra en effet disposer de toute la main-d'œuvre pour réaliser le maximum de récolte.

En plaine, il est judicieux de vider les hausses à la défloraison du colza, en altitude dès que la récolte est operculée aux trois quarts, pour éviter que le miel se cristallise dans les rayons. Si cet incident se produit, vous pouvez tremper ces rayons dans une bassine d'eau et les remettre en ruche pour que les abeilles liquéfient ce miel et le placent ailleurs. Il vous sera alors facile de le prendre. C'est également l'occasion de prélever des cadres de couvain aux colonies trop fortes pour renforcer les faibles. Vous éviterez ainsi certainement des essaims en ayant toutes chances de récolter davantage.

C'est également à fin mai, début juin, que les apiculteurs de plaine pensent à l'élevage et à la formation de nucléus. Il est vivement déconseillé de procéder au renouvellement des colonies par les essaims, ou en tirant parti de cellules royales provenant de ruches qui n'ont pas fait toutes leurs preuves. Nous avons la chance de disposer, dans le cadre de la SAR, d'une organisation de sélection et d'élevage de reines qui travaille avec compétence, méthode et discipline. Les moniteurs d'élevage, disséminés dans toutes les fédérations, détiennent des souches sélectionnées. Ils se feront un plaisir de fournir du couvain à tout apiculteur rattaché à une section de la SAR, en vous donnant tous les conseils que vous pourriez souhaiter. Un élevage effectué sur du couvain sélectionné ne nécessite pas obligatoirement une fécondation en station. Au contraire, si vos reines sont fécondées par des bourdons de votre rucher, ces colonies donneront naissance à des bourdons possédant tous les atouts génétiques de la souche sélectionnée. Ils pourront à leur tour dispenser leurs qualités héréditaires favorables aux jeunes reines vierges de votre rucher et à ceux du voisinage.

Certains apiculteurs, pas encore initiés à toutes les ficelles de l'élevage, parlent parfois des risques de consanguinité encourus par les éleveurs. En revanche, personne ne parle des dispositions naturelles qu'auraient les abeilles pour échapper à ce phénomène. Ceci est si vrai que les apiculteurs les plus progressistes et les laboratoires

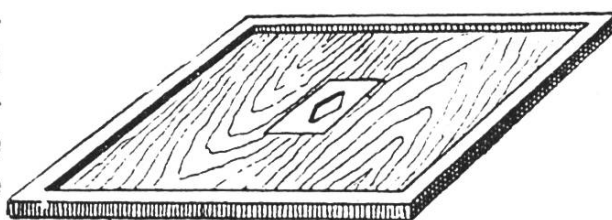
tentent, avec beaucoup de difficultés, de provoquer artificiellement des fécondations consanguines pour conserver, introduire ou accentuer des caractères particulièrement intéressants de certaines lignées. Rappelons brièvement que les bourdons, issus d'œufs non fécondés, n'héritent rien du géniteur de leur mère, à la fois père de leurs sœurs. Ils ont en effet une génération de différence avec leurs sœurs de même hérédité et ne peuvent par conséquent plus les féconder. Par ailleurs, ils ne peuvent pas féconder leur mère.

Si ces quelques explications ne vous ont pas convaincus, prenez contact avec un moniteur d'élevage SAR. Bien mieux que moi il saura vous faire sentir tout l'intérêt que l'on trouve à travailler avec des abeilles dociles et performantes, bien adaptées à nos régions. Vous aurez alors certainement encore plus de plaisir et de satisfaction en apiculture.

Antoine Rosselet

Planche chasse-abeilles

«Le Rapide» DB et DT. Indispensable pour le prélèvement de la récolte. Facilite l'enlèvement des hausses, supprime les risques de pillage, évite bien des piqûres.



Cet appareil ne devrait manquer dans aucune exploitation apicole.

Mode d'emploi: vers le milieu du jour, lorsqu'il y a moins d'abeilles dans la ruche, on enfume un peu le dessus de la hausse, ensuite on lève la partie arrière de celle-ci et on glisse la planche sur le corps de ruche. Le lendemain matin, il n'y a plus d'abeilles dans la hausse, et si la saison est un peu avancée, la hausse est déjà vide le soir même. Ainsi aucun risque de pillage et de piqûres. Après l'enlèvement des hausses, les chasse-abeilles doivent être retirés le même jour pour éviter la propolisation des appareils.

RITHNER FRÈRES 1870 MONTHEY Tél. (025) 71 21 54

ACHÈTE vieille cire en rayon (sans teignes), Fr. 5.— le kg. Paiement comptant.

Nouvelle adresse: **Bickel, Michel Fontannaz, 1337 Vallorbe.**
Successeur d'Adrien Rochat, 1343 Les Charbonnières.